

# uide des **études**



**Organisation**

**Débouchés**

**Master**

**Stages**

**Compétences informatiques**

**Langues**

**Vie étudiante**

**Vie associative**

...

# COMMERCE

# EDITO

## BONJOUR À TOUTES ET À TOUS !

Nous sommes très heureux de vous présenter ce Guide des études en Commerce, publié par Yvon Mag' et Epicure 3.0.

Si plus d'un million et demi d'étudiants ont choisi de s'inscrire dans une des 84 universités françaises cette année, vous avez choisi de vous orienter vers des études plus pragmatiques en vous engageant dans des études de commerce.

Que ce soit dans un établissement post-bac ou dans une grande école accessible après les classes préparatoires, les domaines étudiés sont les mêmes, de même que les problématiques relatives à l'orientation et aux débouchés, c'est pourquoi ce petit manuel de rentrée est fait pour vous.

En effet, ces pages s'adressent à tout étudiant désireux d'intégrer une école supérieure de commerce (qu'il soit issu d'une prépa HEC, d'un cursus universitaire ou d'un BTS) mais également à tout lycéen intéressé par les écoles de commerce post-bac. L'objectif de ce guide est

de vous donner le maximum d'informations sur les études de commerce et leurs débouchés afin de vous aider dans votre orientation.

Par ailleurs, sachez-le : alors que le nombre d'étudiants intégrant les business school et les écoles supérieures de commerce (ESC) est croissant chaque année, c'est désormais plus du tiers des étudiants intégrant une école de commerce qui le font dès l'obtention du baccalauréat. Ainsi, longtemps considéré comme une voie royale, le parcours « classe prépa + ESC » n'est plus la seule porte d'entrée pour évoluer vers des carrières de cadres au sein de l'entreprise.

Quoiqu'il en soit, nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous... et que le succès soit au rendez-vous !

**La rédaction**  
**mag.yvon.eu**

# SOMMAIRE



**5** LES ECOLES POST BAC

---

**8** ESC - ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE

---

**11** LES MASTÈRES SPÉCIALISÉS

---

**14** QUE FAIRE APRÈS DES ÉTUDES DE COMMERCE ?

---

**17** LE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL,  
UN INCONTOURNABLE

---

**20** C2I : LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET

---

**21** LE CLES , L'INDISPENSABLE CERTIFICAT  
DE COMPÉTENCES EN LANGUES

---

**25** LE GROUS, LES ŒUVRES SOCIALES  
AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

---

**26** LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES,  
ANIMATRICES DE LA VIE UNIVERSITAIRE

---

**30** LA MUTUELLE ÉTUDIANTE : LE PARTENAIRE SANTÉ

---

Le guide des études est une publication de la société Epicure 3.0.

Dépôt légal : à parution Septembre 2020

Directeur de publication : Nicolas Decloux  
nicolas.decloux@gmail.com

Rédaction : Fabien Cluzel - Rémi Raher

PAO : Lorenzo Carpagnano - Fabien Cluzel

# FILIÈRES & DÉBOUCHÉS

Master

Master



# LES ÉCOLES POST-BAC

**Un tiers des étudiants qui entrent en école de commerce est fraîchement émoulu du baccalauréat et les écoles de commerce post-bac sont nombreuses. Mais qui dit post-bac ne veut pas dire ouvertes à tous ! Les écoles recrutent leurs élèves de manière variée : concours, examen de dossier, etc.**

Pour permettre une meilleure lisibilité de leur système d'admission, certains établissements organisent des concours communs, qui permettent de postuler à plusieurs écoles en même temps, ce qui évite de multiplier les épreuves et les frais de dossier. Cependant, chaque concours a ses particularités, il n'est donc pas inutile de bien se renseigner avant. Car si certaines écoles sont isolées, d'autres sont intégrées dans un réseau national ou international.

## DES ÉCOLES ET DES RÉSEAUX

Parmi les groupes nationaux, avec un réseau de 7 écoles allant de Toulouse à Lille en passant par Lyon, Bordeaux, Nantes, Paris et Strasbourg, l'ISEG ([www.iseg.fr](http://www.iseg.fr)) affiche la volonté d'être innovante dans les domaines du digital, du marketing et de la communication.

Avec l'ambition et les moyens de former les étudiants, non seulement sur le plan des connaissances et des compétences, mais également sur le plan humain, ce réseau s'est construit une position solide, qui fait aujourd'hui de l'ISEG l'une des écoles les plus connues et reconnues par les entreprises.

**Les écoles de commerce post-bac ont de plus en plus le vent en poupe. Le développement de l'ESG (Ecole Supérieure de Gestion, à Aix, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Paris, Toulouse et Tours) en est un exemple parmi d'autres.**

En savoir plus : [www.esg.fr](http://www.esg.fr)

Un de ses concurrents, le réseau IDRAC ([www.ecoles-idrac.com](http://www.ecoles-idrac.com)) affiche une présence dans 9 villes : Amiens, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Paris et Toulouse. Sa politique de formation repose sur un projet éducatif qui valorise, au-delà des connaissances et des savoir-faire fondamentaux, le savoir-être, les attitudes, le comportement et le sens de l'éthique.

Du côté international, on trouve le groupe IGS, qui possède 7 écoles offrant des formations spécifiques dans des domaines aussi variés que les médias, les services immobiliers, le management opérationnel ou encore les métiers de la santé.

Créé en 1975, l'Institut de Gestion Sociale est devenu le Groupe IGS ([www.groupe-igs.fr](http://www.groupe-igs.fr)), implanté à Paris, Lyon, Toulouse, Dublin, Shanghai et Casablanca. C'est à l'origine une fédération d'écoles et de centres de formation réunis autour du concept d'Université professionnelle internationale et d'un système académique commun. C'est aujourd'hui l'un des premiers organismes de formation européens et il forme chaque année plus de 10 000 professionnels en partenariat avec 3500 entreprises et 64 Universités ou écoles réparties dans le monde entier.

Enfin, de nombreuses autres écoles existent, avec plus ou moins de renommée. Si certaines d'entre elles ne sont rien de plus que des « boîtes à fric », d'autres connaissent une certaine montée en puissance, souvent grâce à la réussite de leurs diplômés. On pense notamment à l'ESSCA ([www.essca.fr](http://www.essca.fr)), implantée à Angers, Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Cholet et Lyon.

## LES ATOUTS DES ÉCOLES POST-BAC

Puisque, finalement, c'est sélectif aussi, pourquoi choisir une école post-bac ? Eh bien parce que cela offre un intérêt majeur : éviter le rythme intense (voir invivable pour certains) des classes préparatoires. Et aussi parce que les écoles post-bac présentent quelques attraits...

En premier lieu, ces écoles mixent la formation académique et la pratique professionnelle dès la 1<sup>ère</sup> année. Pas de bol pour ceux qui pensaient que ce serait les vacances : il faut faire preuve d'une grande maturité et avoir une nette idée de ce que l'on veut faire plus tard.

En second lieu, les écoles de commerce post-bac n'ont pas à rougir de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, bien loin de là : nombre d'indicateurs tendent à démontrer que les écarts de salaires s'équilibrent entre les rémunérations



obtenues au sortir de certaines écoles post- prépa et des écoles post-bac. Et les débouchés sont bien souvent les mêmes : le marketing, la vente, le contrôle de gestion, la finance, etc.

Enfin, bien souvent, les écoles post-bac bénéficient des infrastructures de leurs grandes sœurs post-prépa et d'un égal soutien des Chambres de commerce et d'industrie.

## LA VOIE DE L'INTERNATIONAL : LE BACHELOR

Toutes les écoles jouent aujourd'hui la carte de l'ouverture internationale, et pour cause : dans une société mondialisée, les marchés à conquérir sont vastes dès lors qu'on a franchi les frontières de l'hexagone. Du coup, les cours en langue étrangère sont souvent inévitables, de même que les stages à l'étranger, que ce soit pour étudier ou pour une immersion en entreprise.

Ainsi, les formations dites « bachelor » se développent, comme par exemple au sein du Groupe Toulouse Business School. L'objectif est de faire acquérir très tôt aux étudiants une dimension internationale, notamment grâce à des enseignements en langue étrangère et par une année d'étude ou de stage à l'étranger. Dès lors, les diplômés sont des cadres spécialisés en management international qui sont opérationnels immédiatement : un sacré gage d'insertion professionnelle !

De plus, le bachelor est déclinable dans différentes disciplines. Par exemple, à Paris, l'ESGCI ([www.esgci.com](http://www.esgci.com)) propose un bachelor en formation en Marketing et management du sport, pour se spécialiser dans le management sportif et maîtriser les fondamentaux du marketing sportif et ses enjeux.

**Les écoles post-bac ont de nombreux atouts : formation académique, insertion professionnelle, réseaux d'anciens élèves (Alumni), partenariats internationaux...**

# ESC

## ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE

**Quelques grandes écoles de commerce célèbres, appelées aussi Business School, sont incontournables dans le monde des affaires : HEC, ESSEC, ESCP... Mais il y a aussi d'autres excellentes écoles, y compris et surtout en province. Sur plus de 17 000 candidats qui se présentent aux concours des trois prestigieuses écoles parisiennes, 1 200 seront admis à les rejoindre. Il n'est donc pas inutile de regarder ce qui se fait ailleurs...**

Et avec un taux d'emploi de plus de 85 % (selon la Conférence des grandes écoles), il n'y a pas d'inquiétude à avoir en poussant la porte d'une grande école de commerce, fusse-t-elle en province. De plus, la pyramide des âges vieillissante et les départs à la retraite massif des prochaines années laissent penser que les bac + 5 en commerce trouveront chaussure à leur pied, que ce soit dans des grandes entreprises, des PME ou des cabinets d'audit et de conseil.

Reste ensuite à faire un choix personnel : la classe prépa ou l'admission parallèle

### LE PRINCIPE DES CLASSES PRÉPAS

Le système des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) est une particularité française. Que ce soit dans les filières scientifiques, littéraires ou commerciales, une prépa dure deux ans avec la possibilité de redoubler la deuxième année

Autre possibilité, les élèves issus des CPGE littéraires peuvent se présenter aux concours des écoles supérieures de commerce dans le cadre d'une option « lettres et sciences humaines ». Donc, si vous préférez la littérature aux statistiques et que les études de commerce vous tentent, n'hésitez pas à passer par cette voie.

Sachez cependant que la sélection à l'entrée des CPGE est loin d'être une formalité : seuls les meilleurs sont retenus. En effet, on dénombre près de 90 000 élèves inscrits en prépa (dont environ 20 000 en prépa économique et sociale) pour environ 337

500 bacheliers généraux (qui représentent 93 % des élèves admis). Le recrutement obéit donc à une règle stricte mais simple : ne retenir que les élèves ayant minimum 12-13 de moyenne générale dans les matières principales... Comme ça, vous savez au moins où vous situer !

L'intérêt d'une CPGE, outre le prestige et les concours offerts, est l'encadrement de qualité : les professeurs sont tous titulaires d'une agrégation et chaque matière est enseignée par un seul enseignant. Dès lors, il est difficile pour les élèves de se laisser un peu aller sans que ça se remarque... D'autant plus qu'il y a des contrôles hebdomadaires, les célèbres « colles » : ce sont des oraux d'une vingtaine de minutes visant à tester que les élèves ne sont pas largués. Le rythme des prépas est éprouvant, il a fait ses preuves.



## LES BANQUES D'ÉPREUVES ET LES ADMISSIONS PARALLÈLES

Les étudiants n'ayant pas suivi la voie royale des CPGE pour intégrer une école de commerce peuvent tenter une admission parallèle à condition d'être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Avec un BTS ou un DUT, il est parfois possible d'intégrer la première année de l'école, mais le système le plus courant est l'accès direct en deuxième année pour les titulaires d'une licence. Là encore, qui dit accès direct ne dit pas que la porte est ouverte à tous !

Le système des admissions parallèles fonctionne avec des concours d'entrée. Si certaines écoles ont choisi de rester indépendantes ou de s'allier entre elles pour organiser un concours commun (c'est ce que font HEC et l'ESCP-Europe), il existe deux grands concours communs réunissant plusieurs écoles : Passerelle et Ecricome.

La banque d'épreuves Passerelle regroupe actuellement 10 écoles : Burgundy School of Business (Dijon), EDC Paris Business School, EM Normandie, ESC Clermont, EM Grenoble, ICN Business School (Nancy-Metz), La Rochelle Business School, Montpellier Business School, South Champagne Business School (Troyes) et Télécom Business School (Paris-Sud).

Divisé en deux concours (l'un pour les bac + 2, l'autre pour les bac + 3), Passerelle propose des épreuves communes à l'ensemble des candidats (TAGE-MAGE ou TAGE 2, anglais et synthèse de dossier) plus des épreuves à option en fonction des parcours des candidats (biologie, droit, économie, informatique, marketing, mathématiques, etc.). Les inscriptions s'effectuent entre novembre et mars sur Internet : [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)

Ecricome propose 5 concours (accessibles à différents niveaux d'études) pour accéder à 4 grandes écoles de management : KEDGE Business School (Bordeaux-Marseille), NEOMA Business School (Reims-Rouen), EM Strasbourg Business School et Rennes School of Business.

Avec [Ecricome](#), les possibilités sont nombreuses puisque cinq concours sont proposés :

- BACHELOR : après la terminale pour un programme bac +3
- PREPA : après une (CPGE) option économique, scientifique et technologique pour intégrer le programme Master (ESC)
- LITTÉRAIRES : après une CPGE littéraire ou ENS Lyon pour intégrer le programme Master (ESC)
- TREMPLIN 1 : après un bac +2 pour intégrer le programme Master (ESC)
- TREMPLIN 2 : après un bac +3/4 pour intégrer programme Master (ESC)

Enfin, le concours [Sésame](#) donne accès à 14 grandes écoles de commerce et de management international, qui délivrent des diplômes bac +4 ou bac +5 : ESSEC Business School (Paris), NEOMA Business School (Paris, Rouen, Reims), Kedge Business School (Marseille), ESCE International Business School, EM Normandie, IPAG Business School (Paris, Nice), La Rochelle Business School, SKEMA Business School (Nice), EM Lyon, SCBS South Champagne Business School (Troyes), EMLV Léonard de Vinci (Paris), EDC Paris Business School, EBS Paris European Business School, PSB Paris School of Business.

## LA BANQUE D'ÉPREUVES COMMUNES

La Banque Commune d'Épreuves (BCE) rassemble 21 écoles de management :

AUDENCIA Business School  
 Brest Business School  
 BSB Burgundy School of Business  
 EDHEC Business School  
 EM Normandie  
 emlyon business school  
 ESC CLERMONT  
 ESCP Business School  
 ESSEC Business School  
 GRENOBLE Ecole de Management  
 HEC Paris  
 ICN ARTEM Business School  
 INSEEC School of Business and Economics  
 Institut Mines-Télécom Business School  
 ISC Paris Grande Ecole  
 ISG International Business School  
 La Rochelle Business School  
 Montpellier Business School  
 SKEMA Business School  
 South Champagne Business School (Troyes)  
 TBS (Toulouse Business School)

Le concours est ouvert aux élèves des classes préparatoires économiques et commerciales des 3 options : économique, scientifique et technologique.

La BCE prévoit que le candidat, quelles que soient sa filière et son option/voie, compose obligatoirement sur les deux types d'épreuves suivantes :

- une épreuve de première langue
- une épreuve de deuxième langue (latin ou grec ancien uniquement pour la filière littéraire).

Ces épreuves seront complétées par des épreuves spécifiques à chaque filière. Les écoles conceptrices ont la responsabilité académique des épreuves qu'elles mettent à la disposition des autres écoles. Pour composer son concours propre, chaque école membre puise parmi les épreuves de la banque commune, en leur attribuant les coefficients de son choix.

En savoir plus : [www.concours-bce.com/presentation-concours-bce](http://www.concours-bce.com/presentation-concours-bce)

### Comment se déroule le concours ?

Après avoir suivi la procédure d'inscription en ligne, vous pourrez télécharger, courant mars, votre convocation (un mail d'information vous sera envoyé). Vous devrez vous présenter aux épreuves écrites retenues par les écoles que vous aurez choisies.

#### • Les épreuves écrites

Chacune des écoles choisit des épreuves écrites parmi celles proposées par la BCE et leur applique un coefficient pour son concours d'entrée.

#### • Les épreuves orales

Suite aux épreuves écrites, les candidats sont convoqués pour se présenter aux épreuves orales propres à chaque école dans lesquelles ils sont déclarés admissibles ;

# LES MASTÈRES SPÉCIALISÉS

**Le mastère spécialisé (ou MS) est une formation de niveau bac + 6 accréditée par la Conférence des grandes écoles (CGE). Cette formation délivre un label de spécialisation ou de double compétence à des diplômés d'une école de commerce, d'une école d'ingénieurs, ou encore de l'Université. Ainsi par exemple, les étudiants en 6e année de sciences pharmaceutiques peuvent s'inscrire dans un MS afin de valider leur cursus dans la filière « industrie ».**

Selon la Conférence des grandes écoles ([CGE](#)), 384 mastères spécialisés – appelés aussi Executive mastères, ou Ecexucite Masters – sont proposés par ses établissements membres.

La scolarité d'un MS est composée d'un minimum de 350 heures de cours ainsi que d'un stage d'une durée minimale de quatre mois, sanctionné par la rédaction d'une thèse professionnelle. L'ensemble de cette formation correspond pour la CGE à 75 crédits ECTS (bien que la règle générale dans le cadre européen soit d'associer 30 crédits par semestre, soit 60 crédits à une année).

Les mastères spécialisés sont des formations payantes... très payantes ! Les frais de scolarité sont très élevés, souvent plus de 10 000 €, mais ils peuvent être pris en charge par l'employeur ou le futur employeur. Sinon, beaucoup d'étudiants font un prêt pour se payer ce luxe, généralement considéré comme un investissement fructueux.

Selon l'article L. 613- 2 du Code de l'éducation, le mastère spécialisé est un diplôme propre à l'établissement qui le propose. Il relève donc de la seule responsabilité des établissements qui le délivrent et ne doit pas être confondu avec un diplôme national tel que le master. Le MS est également une marque déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) par la Conférence des grandes écoles.

**Si vous n'êtes pas satisfait de votre premier diplôme ou que vous voulez donner une coloration « grande école » à votre cursus universitaire, les MS sont précisément ce qu'il vous faut ! Néanmoins, suivre un cursus de mastère spécialisé ne sert pas à faire joli sur un CV : c'est une démarche qui doit s'intégrer dans un projet professionnel mûrement réfléchi.**

Certaines écoles de commerce prestigieuses ont développé une offre très large de mastères spécialisés, très attractifs car très reconnus. Par exemple, au sein du Groupe HEC, il existe 7 formations d'Executive mastères à temps plein qui permettent d'acquérir, en 12 à 18 mois, une formation dans un domaine particulier du management.

Les programmes allient enseignements fondamentaux, approfondissements, études de cas, projets et stages. La thèse professionnelle qui termine le cursus permet d'étudier une problématique concrète d'entreprise tout en s'initiant aux méthodes de la recherche appliquée. De plus, la proximité du Groupe HEC avec le monde des entreprises, le réseau international des diplômés du Groupe, la diversité des participants et le caractère professionnalisant des programmes facilitent une insertion professionnelle à la fois rapide et lucrative.

Grande concurrente du fleuron HEC, la dynamique ESSEC ([www.essec.com](http://www.essec.com)) n'est pas en reste : elle propose une dizaine de mastères dans des spécialités aussi variées que la direction et le contrôle financier, le management des industries de santé, les ressources humaines, le management bancaire, le marketing digital ou le management dans le secteur du luxe.

L'ESCP Business School propose quant à elle **12 mastères spécialisés**, avec des spécialités allant du management médical hospitalier à la gestion internationale de patrimoine, en passant par les stratégies marketing, la transformation digitale ou encore le management des organisations à risque.

**Il faudra déboursier entre 9 000 et 15000 € (voire davantage selon le prestige de l'établissement) pour vous inscrire en MS : assurez- vous donc que les anciens élèves gagnent de quoi rembourser leur prêt étudiant !**

Cependant, pas besoin d'aller à Paris pour entreprendre un prestigieux mastère spécialisé. A Nantes par exemple, l'école Audencia ([www.audencia.com](http://www.audencia.com)) propose de nombreux masters spécialisés, dont certains très originaux, qui bénéficient de partenariats avec l'Ecole Centrale de Nantes et l'Ecole de Design Nantes Atlantiques. Les diplômes proposés permettent ainsi de se spécialiser aussi bien en marketing, design et création qu'en management des organisations du sport, en finance que dans les stratégies marketing digitales.

D'une façon générale, toutes les écoles supérieures de commerce proposent des formations débouchant sur la validation d'un MS. Reste ensuite à sélectionner ceux qui sont en corrélation avec votre projet professionnel... et pas forcément ceux qui sonnent le mieux ! En effet, non seulement les frais d'inscription sont très élevés, mais ce sont aussi des diplômes sélectifs qui visent à faire sortir du lot des personnes très motivées par un projet professionnel clair et construit.

Bref, un mastère spécialisé est une plus-value certaine mais c'est surtout un investissement qu'il faut bien préparer pour qu'il soit optimal... et surtout pour éviter de se rater à la sélection !



# QUE FAIRE

## APRÈS DES ÉTUDES DE COMMERCE ?

### MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Les métiers liés aux ressources humaines connaissent en ce moment des évolutions fortes et positives : le renouvellement générationnel provoque une augmentation des besoins en recrutement et en gestion des carrières.

Dans des environnements mouvants et mondialisés, l'entreprise doit s'adapter efficacement pour faire face aux changements : c'est la réactivité des équipes qui permet à l'entreprise de gagner sur son marché. Dès lors, l'homme est la ressource la plus sensible et les profils adaptables, capables de gérer des équipes, ont le vent en poupe chez les recruteurs.

**Exemples de postes à pourvoir :** consultant en recrutement, responsable de la formation, directeur-adjoint des ressources humaines...

### NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La montée en puissance des NTIC amène de nombreuses entreprises à se doter d'outils informatisés : intranet, extranet, bases de données, outils de communication externes et internes, etc. Il n'est ainsi pas rare de voir des groupes investir plusieurs centaines de milliers d'euros sur des projets tels que le marketing personnalisé, les études de marché en ligne, l'accès interne et parfois externe à certaines données de l'entreprise, la communication entreprise-réseau commercial, etc.

De nouvelles fonctions se créent donc et les entreprises demandent aux jeunes commerciaux d'être de plus en plus impliqués dans la conception et l'utilisation des nouveaux outils informatisés. De nombreuses opportunités se présentent alors auprès des jeunes diplômés, jugés capables de faciliter la transformation des réseaux commerciaux existants.

**Exemples de postes à pourvoir :** chef de publicité, chargé de communication, manager événementiel, responsable des systèmes d'information...

**En matière de recrutement, le diplôme ne fait pas tout. Pensez donc à cultiver votre réseau en assistant à des colloques, en visitant des forums professionnels, etc.**



**Les écoles de commerce sont réputées pour favoriser une insertion professionnelle rapide. Mais même si le hasard tient une grande place dans la vie professionnelle, rien ne serait plus dommage que de le laisser s'occuper de tout ! Tour d'horizon des métiers à envisager...**

## COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Les métiers de la grande distribution sont de plus en plus spécialisés grâce aux nouvelles technologies, même si les métiers de base restent toujours d'actualité, quoiqu'en grande évolution.

Actuellement, les secteurs de vente en plein développement sont la micro-informatique, les logiciels et bien sûr, la téléphonie. Avec les 35 heures, les effectifs évoluent et les profils dynamiques et motivés par un secteur compétitif sont des recrues de choix.

**Exemples de postes à pourvoir :** responsable export, manager de rayon, ingénieur technico-commercial, responsable des grands comptes, directeur des ventes à l'international...

## BANQUE ET FINANCE

Le secteur de la banque se porte très bien et les banques françaises sont parmi les plus productives du monde, avec notamment une longueur d'avance concernant les services sur Internet. De plus, la banque aura toujours besoin de commerciaux : c'est le métier de base malgré l'arrivée des nouvelles technologies, car la proximité avec la clientèle demeure primordiale.

Mais les banques ont aussi besoin de spécialistes : ingénieurs financiers, informaticiens, etc. Le sens du contact et la rigueur ainsi que l'esprit d'entreprise sont les qualités recherchées lors du recrutement.

**Exemples de postes à pourvoir :** analyste financier, trader, contrôleur de gestion, conseiller financier...

## CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Créer son entreprise, c'est avoir l'ambition d'être son propre patron. Au départ, il faut avoir un peu de chance et surtout savoir la saisir. D'où le caractère un peu aventureux de tout créateur d'entreprise...

Si on regarde les trains passer, on n'a aucune chance : il faut savoir monter dans un wagon, et au bon moment ! Cependant, à moins d'avoir vraiment une excellente intuition ou une idée novatrice et porteuse, il est souvent préférable de posséder une expérience professionnelle dans l'entreprise avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Et bien sûr, il faut être un gros bosseur : pas la peine d'espérer réussir en s'en tenant aux 35 heures ! Il faut avoir la volonté de réussir et être tenace.

Enfin, sur le plan financier, c'est toujours mieux de partir avec une mise de fonds solide : on ne peut pas se lancer dans les affaires avec un canif et un paquet de chewing-gums !

**Depuis une dizaine d'années, les jeunes diplômés sont de plus en plus attirés par la démarche entrepreneuriale. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à participer à l'incubateur de votre école pour avoir les meilleurs atouts dès le début !**

# AUTOUR DU CURSUS

Accompagnement

Accompagnement

Méthodologie

Méthodologie

Certificat C2i

Certificat C2i

Langues étrangères

Langues étrangères

Séjour Erasmus

Séjour Erasmus

Projet professionnel

Projet professionnel

Stages

Stages

# LE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

## UN INCONTOURNABLE

**D'un point de vue strictement formel, le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.**

Plus concrètement, les stages sont une pièce importante dans l'édifice de votre formation :

- ils permettent d'appliquer des connaissances théoriques et pratiques dans un ou des métiers,
- ils aident à construire et affiner le projet personnel et professionnel,
- ils renforcent la motivation en donnant un aspect concret aux apprentissages,
- ils développent la connaissance de l'entreprise,
- ils enseignent l'importance du « savoir être » à côté des savoirs et savoir-faire.

Ainsi, quelle que soit la filière d'études, il est fortement conseillé (et parfois obligé, par exemple en master pro) de faire des stages tout au long de son cursus (et de commencer le plus tôt possible).

## L'APPORT DU STAGE... ET DU STAGIAIRE

En partant en stage, on passe en effet du système académique (examens, notes, coefficients, diplômes...) à un système professionnel (profil, compétences, potentiel, capacités, personnalité...). C'est une véritable expérience grâce à laquelle on découvre les exigences des entreprises, comme la rentabilité, la maîtrise des coûts, le respect des délais, la notion de faisabilité...

Pour les entreprises, si le stagiaire représente une charge et un investissement, il présente néanmoins un véritable intérêt : une problématique restée de côté, un « œil neuf » sur un mode de fonctionnement ou plus concrètement les nécessités de la mise en application d'une nouvelle réglementation ou du développement d'une procédure d'assurance qualité, sont autant d'illustrations du besoin des entreprises de pouvoir compter sur des stagiaires.

Par ailleurs, « se rendre utile pour devenir indispensable » reste le meilleur slogan quand on sait qu'au final, le stage est souvent un tremplin vers le 1er emploi... À savoir toutefois : dans certains secteurs (communication, web, presse), beaucoup d'entreprises se servent de l'effet d'aubaine des stages pour éviter d'avoir à recruter des salariés. Ils leur confient donc des missions solides et sérieuses, mais dans un état d'esprit pour le moins discutable.





## CHERCHER (ET TROUVER) UN STAGE

Chercher un stage, c'est un peu comme chercher un emploi : ce n'est ni facile, ni évident. Dans tous les cas, cela se prépare. Chacun connaît généralement les éléments de base de la démarche : CV, lettre de motivation... Mais il manque souvent une démarche opérationnelle et une stratégie claire.

Pour les aider, les écoles mettent de nombreux moyens à la disposition des étudiants ; c'est donc par là qu'il faut commencer. Après tout, même si l'objectif est de devenir autonome dans cette pratique, il n'est cependant pas inutile de se faire aider, surtout au début.

En dehors des relations personnelles, les conseillers d'orientation, certains enseignants, des étudiants plus avancés peuvent vous aider à pénétrer les réseaux professionnels (partenaires industriels, anciens de l'école...) mais aussi à connaître les entreprises : activités, produits, marchés...

Dernière étape : convaincre son interlocuteur lors de l'entretien préalable au stage. Et là, inutile d'en faire des tonnes pour essayer de faire croire qu'on est la recrue idéale et qu'on n'a aucune lacune ; ce n'est pas ce qu'on attend d'un stagiaire. Montrez-vous poli, curieux et motivé, c'est le tiercé gagnant pour un stage réussi !

## LA CONVENTION DE STAGE

Document essentiel, la convention de stage doit être signée par les 3 parties en présence : le stagiaire, l'école et la structure d'accueil (l'entreprise). Elle a pour objet de clarifier les droits et devoirs de chacun et de protéger le stagiaire, notamment en cas d'accident du travail.

Les éléments qui doivent y figurer :

- la durée du stage, les horaires et les conditions de travail
- la nature de la mission
- la couverture sociale
- les aspects financiers (indemnités, frais de transports...)

## GRATIFICATION ET COUVERTURE SOCIALE

Pour un stage court, la structure d'accueil n'est pas obligée de verser des indemnités. Néanmoins, si le stage dure deux mois ou plus, l'entreprise doit verser une gratification au stagiaire. Le montant de la gratification doit figurer dans la convention de stage et représente 3,90 euros par heure de stage, soit environ 580 euros par mois pour un stage à temps plein.

Pendant le stage, le stagiaire est couvert par la sécurité sociale étudiante. En cas d'accident du travail, il est couvert par sa mutuelle ou par une assurance complémentaire prise en charge par le rectorat.

## LITIGES

Des difficultés peuvent survenir pendant le stage, mais le statut de stagiaire n'est pas une obligation d'accepter tout et n'importe quoi. Ainsi, si l'activité au sein de la structure d'accueil ne correspond pas à ce qui avait été prédéfini dans la convention (en d'autres termes : si le stage est sans intérêt), il ne faut pas hésiter à le faire savoir pour rectifier le tir.

Et si une situation mal engagée n'évolue pas en bien, il est possible de démissionner, à condition d'avertir l'école et la structure d'accueil par courrier. Pour éviter d'en arriver là, il est important de demander des précisions concrètes sur la nature des missions prévues pendant le stage lors de l'entretien et avant la signature de la convention.

## LE RAPPORT DE STAGE : FORME ET CONTENU

Selon l'exigence du responsable de stage, la longueur et le contenu du rapport peuvent varier. Néanmoins plusieurs éléments doivent y figurer : description de l'entreprise, nature des activités, cohérence du stage avec le cursus, réflexions et critiques...

Sur la forme, les écoles fournissent généralement un modèle-type (police à utiliser, interligne à respecter) et le rapport doit être impeccablement présenté : ne surtout pas oublier de se relire pour traquer les fautes d'orthographe et penser à insérer quelques illustrations pour rendre la lecture agréable...

### Quelques conseils

- Pendant le stage, il est **fortement conseillé de prendre des notes quasi quotidiennes sur vos activités et le fonctionnement de l'entreprise, tout ce qui pourra vous être utile lors de la rédaction de votre rapport.** En effet, il y a fort à parier qu'entre la période de votre stage et le moment où vous allez rédiger votre rapport, certains détails vous seront sortis de la tête...

- Pensez également à collecter le plus de documents possibles sur l'entreprise (plaquette de présentation, organigramme, document type...) : ils vous serviront à illustrer votre rapport et à l'enrichir de données précises.

- Enfin, si votre stage s'est bien déroulé, il n'est pas inutile de rester en contact avec l'entreprise, vous pourriez être amené à les solliciter un jour...

Pour tout savoir sur le contexte réglementaire des stages étudiants en milieu professionnel, [cliquez ici](#).





# C2I

## LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET

**Le Certificat informatique et Internet (C2i) est un certificat national attestant de la maîtrise des compétences numériques. Indispensable pour la réussite dans les études supérieures, Le C2i niveau 1 est intégré dans la plupart des cursus d'enseignement supérieur.**

Le C2i propose deux niveaux : le premier est applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue.

Pour information, la mise en œuvre de la certification C2i s'appuie sur l'article 14 de l'arrêté du 23 avril 2002 relatif au grade de licence : « après évaluation du niveau de l'étudiant, la formation propose, de manière adaptée, un enseignement de langues vivantes étrangères et un apprentissage de l'utilisation des outils informatiques ».

Plus concrètement, soit le C2i, niveau 1 est inclus dans un diplôme, et figure au supplément du diplôme, soit il prend la forme d'un certificat séparé. Dans tous les cas, il doit être obtenu au cours du cycle de licence, de préférence à son début (n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre service scolarité).

Quant au niveau 2 (C2i2e), il n'est pas obligatoire et fait l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées ; vous serez donc peut-être obligé de le passer en fonction de votre orientation en master, notamment si vous vous dirigez vers l'enseignement



### LE CONTENU DU NIVEAU 1

Pas de panique, le niveau 1 n'est pas sorcier à valider : il vise à attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur. Et il est probable que vous sachiez déjà faire ce qu'on vous demandera :

- recherche, création, manipulation, gestion de l'information
- récupération et traitement des données
- gestion des données
- sauvegarde, archivage et recherche de ces données
- présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail
- échange et communication à distance
- production en situation de travail collaboratif
- positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques...

# LE CLES

## LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES

Le Certificat de compétences en langues pour l'enseignement supérieur a pour objectif de favoriser et valoriser la formation en langues des étudiants, principalement ceux inscrits dans des filières non spécialisées en langues.

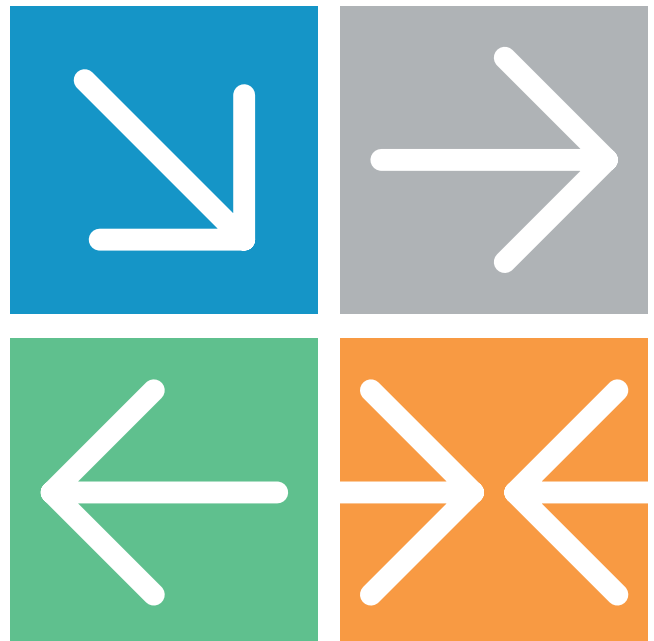


Indépendant du diplôme, le CLES lui sera joint afin de permettre

la reconnaissance officielle de votre niveau en langues étrangères.

Les diplômés peuvent donc s'en servir dans leurs démarches d'insertion professionnelle, afin d'informer les recruteurs de leur niveau certifié en langues étrangères.

### Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur



Pour tout savoir sur le CLES : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

**Le certificat CLES est proposé sur 3 niveaux en 9 langues : allemand, anglais, espagnol, italien, arabe, grec moderne, polonais, portugais, russe.**

## NIVEAU B1

**S'insérer dans un milieu de vie à l'étranger :**

- Gérer sa mobilité à l'étranger : réservation téléphonique d'hôtel, rédaction de courriel, commande dans un restaurant...

## NIVEAU B2

**Synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques dans le cadre d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel impliquant la résolution d'un problème et l'aboutissement à un compromis :**

- Animer et participer à une réunion de travail, interagir, exprimer son point de vue et le défendre...

## NIVEAU C1

**Communiquer et prendre part à la vie scientifique ou professionnelle en rapport avec son domaine :**

- Animer une manifestation professionnelle ou à caractère scientifique, enseigner, rédiger un compte rendu...

## COMMENT ÇA SE PASSE ?

Les épreuves du CLES sont réalisées sous la forme d'un scénario avec une mise en situation réaliste autour de la thématique retenue pour chaque niveau. Les tâches à accomplir sont ancrées dans des thématiques de société. Elles permettent d'évaluer des compétences transférables dans le monde professionnel.

Le candidat dispose d'un dossier documentaire composé de textes et de documents audiovisuels authentiques et d'un dossier de travail.

Il doit dégager les informations pertinentes dans les documents écrits et audiovisuels, en s'appuyant sur les questionnaires de compréhension afin d'accomplir des tâches réalistes :

- rédaction d'un texte, production d'un message vocal (niveau B1), d'une interaction orale (niveau B2) ou d'une présentation orale (niveau C1).

Pour y parvenir le candidat doit :

- intégrer la thématique du scénario,
- s'approprier le contenu,
- traiter l'information (tri, sélection, hiérarchisation...),
- réorganiser les éléments d'information utiles à la réalisation des tâches de production finales.

**Attention :** toutes les tâches proposées sont liées entre elles. Les informations repérées lors des phases de compréhension

de l'écrit et de l'oral ont pour but d'alimenter les phases de productions écrites et orales.

## NIVEAU C2I2E

**Pour les futurs enseignants**

Le C2i2e vise à attester des compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier :

- les problématiques et les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier
- les gestes pédagogiques liés aux TIC
- la recherche et l'utilisation de ressources
- le travail en équipe et en réseau
- les espaces numériques de travail
- l'évaluation et la validation des compétences TIC dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.

## L'INSCRIPTION

Les centres organisent de façon autonome l'inscription des candidats à la certification.

Vous devez donc contacter directement un des 58 centres de passation du CLES afin de voir quand aura lieu la prochaine session dans la langue et le niveau que vous souhaitez valider.

## LE CHOIX DE LA LANGUE

Parmi l'ensemble des unités d'enseignement qui vous seront proposés, vous devrez choisir une langue. Ne négligez surtout pas ce choix puisqu'il sera déterminant dans votre cursus puis dans le cadre de votre insertion professionnelle.

Lorsque vous aurez opté pour une langue, nous vous conseillons de conserver celle-ci tout au long de votre parcours afin d'atteindre un certain niveau de perfectionnement. Ceci pourra vous permettre de réussir le CLES afin d'entrer dans les concours de l'enseignement.

## PARTIR ÉTUDIER EN EUROPE

Au cours de votre cursus, vous pourrez partir étudier dans un établissement européen pour une période précise et ceci dans le cadre de votre propre parcours. C'est pourquoi le choix de l'UE de langue au début de votre parcours est primordial puisqu'il conditionnera l'autorisation de partir étudier dans un autre pays européen.

Si vous voulez partir étudier dans une école européenne, renseignez-vous sur le programme Erasmus et auprès du service des relations internationales de votre établissement qui est dédié aux échanges de ce type. Il faut savoir qu'il y a entre les écoles des accords qui peuvent porter sur un nombre très restreint d'échanges d'étudiants. C'est pourquoi vous devez préparer longtemps à l'avance cette démarche.



# LA VIE ETUDIANTE

Le CROUS

Le CROUS

La vie étudiante et les associations

La vie étudiante et les associations

La sécu étudiante

La sécu étudiante



# LE CROUS

## LES ŒUVRES SOCIALES AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

**Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ne dépend pas de l'université mais du ministère de l'Éducation nationale et/ou de l'Enseignement supérieur. C'est donc un autre interlocuteur de votre vie étudiante, et non le moindre.**

En général, on connaît principalement le CROUS pour une chose : c'est lui qui instruit les dossiers sociaux des étudiants, c'est à dire les demandes de bourse et de logement. Mais c'est un établissement public qui a plusieurs missions auprès des étudiants :

- l'aide sociale,
- l'accueil des étudiants internationaux,
- la gestion des logements pour les étudiants,
- la restauration universitaire,
- la vie culturelle étudiante.

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La fonction du CROUS dans l'accompagnement social des étudiants prend plusieurs formes. Il y a bien sûr les bourses étudiantes, qui sont des aides financières mensuelles versées à l'étudiant pendant 10 mois (de septembre à juin), et les logements universitaires, qui vont de la chambre à l'appartement, en fonction de la situation des étudiants.

Mais il faut aussi savoir que des assistant(e)s du service social du CROUS sont à la disposition des étudiants, avec plusieurs domaines d'interventions :

- l'accueil et l'écoute en cas de difficulté (personnelle, familiale, psychologique, médicale...),
- l'accompagnement dans les démarches et dans la recherche de solutions,
- l'information sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, logement, couverture sociale...),
- l'orientation vers tous les services spécialisés,

- l'aide à la constitution de dossiers de demandes d'aides financières.

Les assistant(e)s du service social du CROUS sont tenu(e)s au secret professionnel, il ne faut donc pas hésiter à frapper à leur porte si vous êtes dans la détresse ou que vous avez besoin d'aide.

### LA REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du CROUS est présidé par le Recteur de l'académie mais il faut savoir qu'il est assisté dans cette fonction par un vice-président étudiant élu par les membres du conseil d'administration. En effet, 7 représentants des étudiants sont élus tous les deux ans pour siéger à son conseil d'administration... Et le prochain peut très bien être vous !

Si cette aventure vous intéresse, sachez que la plupart des associations étudiantes proposent des listes de candidats et que les volontaires sont activement recherchés, car s'il s'agit d'une mission passionnante, c'est aussi une fonction bénévole.

# LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

## ANIMATRICES DE LA VIE ETUDIANTE

Être étudiant serait bien triste si cela se résumait au train-train « amphi, préparation des TD, et au dodo ». En effet, la vie d'étudiant peut être riche en découverte et forte en rencontres si on le souhaite ; il suffit de sortir de sa chambre et d'aller à la rencontre des autres. Pour cela, un grand nombre d'associations existe sur le campus.



Très tôt, les  
étudiants  
ont su

s'organiser et s'associer pour mener des projets, se défendre, animer la vie étudiante et apporter des services... C'est d'ailleurs ainsi que les étudiants ont pu obtenir beaucoup d'avancées, que ce soit en matière de santé, de d'accompagnement social ou de conditions de vie et d'études (par compensation avec une autre matière).



## QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE ?

L'association, tel que la loi 1901 l'a instituée, a tout de suite été exploitée par les étudiants comme moyen d'action et comme cadre légal pour agir dans la vie de la cité et dans la vie de son école de commerce. Ainsi, on dénombre aujourd'hui près de 8 000 associations étudiantes sur les campus de France !

L'association étudiante est avant tout un outil au service des étudiants. Elle leur permet d'exprimer leurs volontés, leurs initiatives et leurs projets. C'est pourquoi on trouve toutes sortes d'associations porteuses d'activités diverses et variées : bureaux des étudiants, associations sportives, clubs artistiques, fédérations culturelles, syndicats étudiants, organisations caritatives...

## LES MISSIONS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les missions des associations étudiantes sont souvent multiples mais on peut citer plusieurs objectifs communs à nombre d'entre elles :

### • Animer la vie étudiante

Beaucoup d'associations ont pour but de faire vivre le campus autour d'événements multiples tels que des tournois sportifs, l'organisation de soirées, de sorties ou de moments de cohésion (week-end d'intégration, cérémonie de remise des diplômes), la mise en place de forums des métiers ou d'expo photos... Les options sont infinies et les seules limites sont l'imagination et la bonne volonté !

Car la fac ne se résume pas à un lieu d'étude : une association est la structure idéale pour mener un projet qui vous tient à cœur et l'occasion de transformer une simple idée (voire un rêve) en un événement rassemblant des dizaines ou des centaines d'étudiants.

### • Représenter les étudiants

Chaque établissement est régi par un ou des conseils qui décident de ses orientations. Dans chacun de ces organes, la participation étudiante – via les élus étudiants – est importante aussi bien pour éclairer ou peser sur certaines décisions que pour transmettre la vision ou les besoins des étudiants auprès des autres acteurs de l'école.

Les associations étudiantes sont donc souvent soucieuses de porter la voix des étudiants dans ces différents conseils et présentent pour cela des listes lors des élections. Si vous avez déjà été délégué de classe, c'est un peu pareil, mais en plus grand ! Vous pouvez donc vous intéresser à la représentation étudiante... et pourquoi pas devenir le candidat de votre asso !

En tout cas, il est important de voter durant les élections universitaires car les étudiants doivent être acteurs de l'enseignement supérieur. Beaucoup se plaignent souvent de ne pas être entendus... mais les bulletins de vote servent à donner de la légitimité à vos représentants !

### • Proposer des services aux étudiants

Une association peut mettre à disposition les photocopies de cours, les annales d'examen, du matériel sportif, des livres d'occasion... mais aussi vendre boissons et nourriture ou proposer un lieu de détente et de travail, en fonction des locaux dont elle dispose.

### • Informer les étudiants

Les bénévoles des associations du campus sont avant tout des étudiants ; ils ont donc rencontrés les mêmes problèmes que les autres et se sont posés les mêmes questions que vous. Par ailleurs, ils sont souvent investis dans les différents conseils de la fac et sont au courant de l'évolution de la filière et de l'organisation du cursus.

Ce sont donc des étudiants auprès desquels vous pourrez trouver (la plupart du temps) les informations dont vous avez besoin. Et dans le cas où ils ne sont pas en mesure de répondre, ils sauront au moins vous diriger vers les personnes compétentes pour le faire.

### • Former les étudiants volontaires

Gérer une association, intervenir en conseil, organiser un événement... Cela s'improvise rarement ! La formation des bénévoles, des dirigeants et des élus se fait souvent lors de séminaires qui durent le temps d'un week-end (ou de congrès beaucoup plus festifs) et d'autres événements organisés par les fédérations de villes et associations de filière.

## LES PRINCIPES DES ASSO STUDIANTES

L'association étudiante est avant tout un espace de vie commune, une mini-société animée par des bénévoles. Elle porte en elle des principes et des valeurs inhérents à la démarche associative. Ces principes partagés par les associations étudiantes sont simples : l'ouverture, la tolérance, la responsabilité, le bénévolat, le dynamisme, l'humanisme, le dialogue, le refus de tout extrémisme...

D'une manière générale (et sauf les « syndicats étudiants », même si l'appellation prête à débat), une association étudiante est pluraliste et totalement indépendante vis-à-vis des différents groupes politiques. Elle s'interdit toute orientation partisane et vise toujours à regrouper les étudiants par-delà les clivages religieux ou politiques.

## COMMENT FONCTIONNE UNE ASSOCIATION ?

Les principes de fonctionnement d'une association sont inscrits dans la loi 1901 et surtout, dans les statuts de l'association (que vous pouvez consulter en préfecture ou que vous pouvez demander aux étudiants qui composent ladite asso). Ces derniers fixent ses règles de fonctionnement, ses objectifs, ses moyens...

Pour devenir membre d'une association, vous devez remplir une fiche d'adhésion et payer une cotisation annuelle. Son montant est variable mais la somme est généralement modique (entre 1 et 5 €).

Une fois membre de l'association, vous votez pour en élire les représentants, vous pouvez participer aux réunions et au fonctionnement de la vie de l'asso, et vous pouvez même être candidat pour prendre des responsabilités officielles. Bien sûr, le niveau de votre engagement dépend de vous, de votre motivation et de votre disponibilité.

L'association se compose toujours d'une assemblée générale (AG) qui se réunit une ou plusieurs fois par an et qui est composée de l'ensemble des membres de l'association. Une fois par an, elle vote le bilan moral et financier de l'année écoulée, fixe les orientations et projets pour l'année suivante.

Souvent, une association comprend également un conseil d'administration (CA). Celui-ci est composé par des membres actifs élus par l'AG, gère de près le fonctionnement de l'asso et se réunit assez régulièrement (environ tous les mois).

Enfin, l'association se compose systématiquement d'un bureau élu par l'AG qui comprend au minimum un président, un trésorier et un secrétaire (ils sont responsables juridiques de l'association). Des vice-présidents, des adjoints et des chargés de mission peuvent aussi aider à former le bureau de l'association.

Les décisions, projets, budgets... qui sont décidés au sein d'une association sont toujours validés par un vote. Le tout est consigné dans des procès-verbaux (PV) afin de garantir une trace officielle des décisions prises.





## LES MOYENS DE L'ASSOCIATION

Avant tout, l'association a besoin de bénévoles pour la gérer au quotidien, mener les projets, prendre les responsabilités... Bref, la faire vivre. C'est pourquoi tous les étudiants sont sollicités pour participer, chacun à sa manière, à la vie de l'association.

Côté financier, l'association peut s'appuyer sur différentes ressources : les cotisations des membres, les recettes des manifestations bénéficiaires, les subventions institutionnelles et privées, les dons... L'association ne fait pas de profit. Elle réinvestit la totalité de l'argent dans de nouveaux projets et dans son fonctionnement. Ses comptes sont d'ailleurs présentés et votés chaque année à l'occasion de l'AG et peuvent être consultés à tout moment par les membres de l'association.

### Comprendre, s'investir et entreprendre

La vie d'une association ne tient qu'à l'engagement que les étudiants lui donnent. Il faut donc être curieux du monde qui vous entoure et essayer de comprendre comment fonctionne votre établissement, car c'est le lieu où vous allez peut-être passer les meilleurs moments de votre vie. N'hésitez pas à vous investir et à entreprendre des projets, car s'il y a un temps et un lieu où rien n'est impossible, nul doute que cette période se situe pendant les études !



# LA MUTUELLE POUR LES ÉTUDIANTS

## LE PARTENAIRE SANTÉ & ASSURANCES

**En tant qu'étudiant, vous être couvert par le régime général de sécurité sociale. Mais cela ne vous dispense pas de prendre auprès d'une mutuelle une assurance santé afin d'être mieux remboursé pour faire face à vos frais médicaux. Mutuelle qui peut vous apporter bien d'autres services, en particulier pour vous assurer en matière de responsabilité civile, de séjour à l'étranger ou assurer votre logement.**



Attention : il ne faut pas confondre la Sécurité sociale et la [complémentaire santé](#), qui sont deux prestations différentes :

- la première relève du régime général : elle assure des remboursements partiels (à hauteur de 70 % des frais médicaux),
- la seconde est optionnelle ; à partir d'une quinzaine d'euros par mois, propose des remboursements supplémentaires en fonction des options choisies (et souvent plus avantageuses que les complémentaires parentales).

Il est utile de bien se renseigner sur les taux de prise en charge de l'assurance maladie (la Sécu), car on a souvent des surprises lorsque l'on engage des soins coûteux (lunettes, dentition...).

La mutuelle prend en charge la différence entre ce que votre soin vous a réellement coûté, et ce que vous rembourse la sécu. Parce qu'il y parfois de gros écarts, prendre une mutuelle complémentaire n'est pas un coût, mais plutôt un bon investissement !

### S'ASSURER POUR LA VIE DE TOUS LES JOURS

Pour moins de 20 euros par an, vous pouvez [souscrire des garanties](#) telles que la responsabilité civile (obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur), une protection individuelle accident, une assurance perte/vol de papiers, ou encore des assurances contre l'utilisation frauduleuse de votre portable, des services de coaching administratif et financier et bien d'autres encore.

Si vous êtes autonome avec votre propre chez vous, un logement étudiant, ça s'assure ! Comment s'y retrouver dans la multitude des offres proposées par les mutuelles et les compagnies d'assurance ? [Yvon Assur'logement](#) est une des formules les plus attractives du marché.

A partir de 29 euros par an, elle couvre les grands classiques : responsabilité civile, incendie/explosion dégâts des eaux, catastrophes naturelles, dommages électriques, et encore bien d'autres désagréments.

Enfin, partir étudier à l'étranger nécessite une [assurance internationale](#). Et là encore, c'est votre mutuelle qui fera le job !